

Management et rétablissement : co-construire la pratique du rétablissement en institution

A définir – 2nd semestre 2020

Tarif adhérent : 225 € par inscrit
Tarif non adhérent : 300 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les pratiques orientées rétablissement appellent de nouvelles postures professionnelles et un autre mode de relation à la personne accompagnée. Le déploiement de pratiques innovantes (multi-référence, pair-aidance, accompagnement dans la communauté, ...) amène les structures à réinterroger leur propre mode d'organisation, de gouvernance et de management.

Il semble en effet intéressant que ce changement, situé du côté des pratiques, soit mené en parallèle d'une remise en question du modèle organisationnel. Dans une perspective de cohérence globale, la question est de savoir quel est le cadre qui permet aux professionnels de restaurer ou renforcer la capacité à agir des personnes, de faire preuve de créativité et d'adaptabilité ?

Il existe en effet des modes d'organisation, d'animation de projet, de gouvernance et de prise de décision qui favorisent le pouvoir d'agir de chacun. Ils mettent en évidence l'interconnexion des membres d'une même organisation et permet à chaque salarié de réaliser son potentiel. Ils rendent essentiels la prise en compte des avis de tous, la reconnaissance de la complémentarité des points de vue et renforcent l'implication, la motivation et le bien-être au travail.

Contenu

1/ Théorie et outils du rétablissement

Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement ainsi que des outils qui en découlent : la multi référence, le travail pair ou les plans de rétablissement

2/ Partage d'expérience et conduite du changement

Définition d'une volonté individuelle et collective de changement : vers où veut-on aller ? Vers quoi voulons-nous tendre... ?

Mise en lumière des écarts avec la situation actuelle. Les ressources, les atouts et points de vigilance.

Co-construction d'une nouvelle réalité organisationnelle : les principaux outils favorisant l'intelligence collective.

Réflexion partagée sur les modalités d'appropriation et les applications possibles en interne.

Définition par les participants du « pas d'après » ou plan d'action à court terme.

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Professionnels ayant des fonctions cadre, dirigeante ou de coordination dans des structures intéressées par l'approche du rétablissement

Prérequis : Avoir suivi le module « Management et rétablissement : comprendre la pratique du rétablissement en institution »

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, cadre de santé, responsable d'établissement

Durée : un jour

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation